



La gazette de VERS

Chères Vernaises, Chers Vernois,

Nous espérons qu'en dépit des mauvaises conditions météorologiques du mois de juillet vous avez passé un bel été qui avait malgré tout un air de liberté.

Les indicateurs de suivi de l'épidémie et les progrès de la vaccination permettent d'entrevoir des jours bien meilleurs. Bon nombre de contraintes et restrictions sont en passe d'être levées mais gardons l'habitude de porter un masque et de respecter une certaine distance physique quand nous sommes proches.

Les informations concernant les différents travaux, à venir et/ou déjà réalisés dans la commune, vous sont détaillées ci-après.

Les élus ainsi que les agents de la mairie font de leur mieux pour que notre village soit le plus agréable possible à vivre.

Prenez soin de vous

Joëlle LAVOREL, Maire de Vers



AMENAGEMENTS DANS LA COMMUNE

Le Conseil Municipal a décidé d'aménager le parc se trouvant derrière la Mairie et la bibliothèque. C'est un lieu calme et à l'abri de la circulation. Vous pouvez déjà y trouver les bancs réalisés par Stéphane, notre agent technique, et peints par Orlan, en emploi jeune cet été. D'ici peu, des tables de pique-nique y seront également installées. N'hésitez pas à venir profiter de ce coin de verdure !



Bientôt, deux bancs seront installés autour de l'église afin que les promeneurs puissent apprécier la vue et la tranquillité des lieux. Deux autres bancs seront posés devant le mur du cimetière une fois celui-ci restauré.

PRINCIPES DE BIENSEANCE

Voici quelques principes de bienséance pour un voisinage serein.

La plupart des conflits de voisinage se résolvent par le dialogue, pensez-y !
La municipalité n'entre pas en matière dans les désaccords entre particuliers.

BRUIT

- Pas d'activités bruyantes les dimanches et les jours fériés * (bricolage, jardinage, musique...)
- Activités bruyantes en semaine : de 8h à 20h le samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h, selon les dispositions départementales.

Une tolérance est accordée aux agriculteurs dans le cadre de leur pratique professionnelle mais la commune demande, lorsque le temps le permet, de programmer les travaux bruyants ou polluants en dehors de ces périodes de repos.

CHIENS :

- Divagation interdite
- Promenade :
 - Espaces céréaliers ou herbeux cultivés : interdits
 - Espaces publics autorisés : chiens tenus en laisse et crottes ramassées
- Chiens en propriétés closes (logement, jardin ou balcon) : ils ne doivent pas aboyer de manière répétée ou prolongée en l'absence des propriétaires.



FEUX :

La réglementation interdit le brûlage des végétaux. Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie. Sinon, pensez compost !



* rappel des jours fériés français

- 1er janvier
- lundi de Pâques
- 1er mai
- 8 mai
- jeudi de l'Ascension
- lundi de Pentecôte
- 14 juillet
- 15 août
- 1er novembre
- 11 novembre
- 25 décembre

CIMETIÈRE DE VERS

Soucieuse d'entretenir notre cimetière communal, la municipalité va engager des travaux de réfection des murs d'enceinte.

De même, le jardin du souvenir va être réaménagé, afin de proposer un lieu de recueillement agréable.

Pour répondre à une nouvelle demande, une rangée de cavurnes va être installée. Ces cavurnes seront proposées à la vente. Elles pourront contenir 3 à 4 urnes cinéraires, et une stèle pourra être installée dessus.

Puis, pour parfaire ce projet d'entretien, nous allons lancer une procédure de reprise pour abandon ou non-renouvellement des anciennes concessions abandonnées afin de faire une mise à jour et de potentiellement libérer de la place.

Voilà pour les nouvelles de ce coin précieux de notre commune, notre cimetière.

GESTION DES HAIES

Le cadre légal, par arrêté du 25 avril 2015, indique que «la taille des haies est interdite entre le 1er avril et le 31 juillet, relativement aux règles de bonnes conditions agricoles et environnementales (BCAE)».

Pourquoi ? La haie est un lieu de reproduction et de nidification des oiseaux, il est donc important pour leur survie de les laisser tranquilles durant cette période. Elles servent de brise-vent, elles protègent les cultures et abritent tout un cortège d'auxiliaires qui luttent naturellement contre les parasites.

Cette réglementation ne concerne que les agriculteurs dans le conditionnement des aides qu'ils perçoivent.

Elle n'est pas opposable aux particuliers dans leur jardin mais reste dans ce cadre une préconisation de nombreuses instances environnementales.

SECURISATION DES ROUTES

L'une des promesses électorales du conseil municipal était de sécuriser les routes qui traversent notre commune. La commission Voirie y travaille activement.

En effet, comme beaucoup d'entre vous l'ont remarqué, depuis la fin du second confinement, les automobilistes semblent s'être « lâchés » sur nos routes, la vitesse ne cessant d'augmenter. Notre territoire est traversé matin et soir par le trafic transfrontalier ce qui densifie énormément la circulation à certaines heures.

Le problème est complexe car ce sont des routes départementales qui traversent notre commune (RD23, RD992, RD123) et elles sont donc soumises à des normes en termes de régulation de trafic. Sont alors pris en compte de nombreux facteurs comme la largeur des voies, la pente, le nombre de véhicules, la vitesse, les courbes, la visibilité, les riverains...

La commission Voirie a étudié les problèmes et les points noirs récurrents, et il a été décidé de diviser l'étude des projets sur trois années afin d'étaler le budget dédié à la Voirie.

- 2021 : route de la Motte, carrefour de l'église, du chemin du Pré Paradis, arrêt scolaire...

- 2022 : hameau de Bellossy, de l'entrée Ouest au carrefour de Maisonneuve.

- 2023 : route de Frangy et route de Viry, carrefour de Maisonneuve.

Le cabinet d'étude ATGT ingénierie (Metz-Tessy) a été choisi parmi plusieurs candidats pour proposer des solutions adaptées à nos problèmes tout en respectant les divers règlements. Un relevé topographique va être réalisé route de la Motte puis des projets nous seront proposés cet automne. Nous les étudierons attentivement et nous nous tiendrons à la disposition des personnes intéressées par le projet pour répondre à leurs questions. Nous espérons faire au mieux pour tout le monde (automobilistes, agriculteurs, piétons, riverains...) et faire en sorte que l'on puisse se promener sereinement dans notre beau village !

Une première partie de cette sécurisation va voir le jour cet automne à l'entrée Est de l'agglomération (route de la Croix Biche), avec la pose d'un plateau surélevé pour ralentir l'arrivée des voitures dans le village. Il fera office de test pour la suite.

D'autres points sont en cours d'étude : pose de gros pots de fleurs et déplacement des panneaux d'entrée d'agglomération...

Bonne continuation et bonne route à tous dans le respect de chacun !!!

RÉNOVATION DE LA CHAPELLE «NOTRE DAME DES VOYAGEURS»

Nous voulions rendre hommage à Christiane MORETTI, femme discrète et dévouée qui nous a quitté ce printemps suite à une longue maladie.

Dans son testament, Christiane avait demandé à ce que les travaux qui seraient réalisés sur cette chapelle soient pris en charge par la famille MORETTI.

Christiane avait un profond respect pour ses beaux parents qui étaient à l'origine de la réalisation de cette chapelle et pour son mari Joseph qui a également donné de son temps. C'est pour cela qu'elle a demandé à ses enfants Fabrice et Damien de bien vouloir s'occuper de ces travaux.



Les travaux sont en cours de réalisation : accès pour les personnes porteuses de handicaps, réfection de la façade, nettoyage de l'intérieur, ...

Nous tenions à remercier Fabrice et Damien d'avoir respecté les dernières volontés de leur maman concernant ce lieu auquel les habitants de VERS sont très attachés et du travail qu'ils ont effectué.

Un grand merci également à Mme et Mr ALLAMAND qui depuis 30 ans s'occupent de l'entretien et de la fleuraison en y faisant un lieu où il fait bon de se recueillir.



AMENAGEMENTS AUX ABORDS DE L'ÉCOLE

Suite à une vérification par un cabinet de sécurité tous les jeux d'enfants ont dû être sécurisés (Filets changés sur le terrain agospace, sable déposé sous les balançoires et le tourniquet). Un nouveau toboggan sera également installé sous peu.

Le terrain de boules a été rénové. Les poutres en bois entourant le terrain ont été changées et un accès pour les personnes à mobilité réduite a été aménagé.

Une nouvelle base de stationnement des vélos a été ajoutée sous la maternelle et celle sur le parking du haut a été agrandie et sécurisée par des gabions et bacs à fleurs.

Une voirie douce permet maintenant d'aller directement du carrefour de Maison Neuve vers les jeux et vers la nouvelle base de stationnement des vélos, sous la maternelle.

Le chemin d'accès à l'école est ainsi sécurisé et permet aux enfants de circuler sans passer par le parking.



PROJETS PÉRISCOLAIRES

Les services périscolaires de la commune vont mettre en avant deux projets avec les enfants durant cette année : la découverte des produits locaux et le zéro gaspillage.

Pour découvrir les produits locaux, nous avons décidé de proposer aux enfants un goûter différent des autres années. Afin de diversifier les goûters, nous allons travailler avec des producteurs de proximité et ainsi allons pouvoir proposer des produits de bonne qualité en respectant un équilibre alimentaire : fruits, compotes, yaourts, etc.

Le projet « Zéro gaspi » a pour objectif de limiter le gaspillage alimentaire à la cantine. Le but est d'apprendre aux enfants à consommer uniquement ce dont ils ont besoin afin de ne pas gaspiller. Pour cela un travail régulier va être réalisé avec 1001 repas (prestataire de la cantine). A chaque période nous travaillerons sur les taux de reprise des quantités commandées.

Par exemple, un enfant devrait manger 100g. de chou-fleur en salade. Partant du constat que cet aliment n'est pas très apprécié, pour limiter le gaspillage, nous ne commanderons que 80g par enfant.

Une balance a été mise en place pour que les enfants se rendent compte de la quantité « gaspillée ». Les restes sont systématiquement donnés pour les poules des habitants du village. Aucun aliment ne va à la poubelle. L'eau non bue par les enfants est stockée dans un bidon pour arroser le potager de l'école. Les enfants sont également sensibilisés à l'aide d'affiches, de lectures et de jeux.

Un agent périscolaire est en charge de mettre en oeuvre et de développer ces 2 projets en lien avec la responsable du périscolaire.

RENTREE SCOLAIRE A VERS

Le 2 septembre tous les élèves et les enseignants ont repris le chemin de l'école.

Cette année quelques changements dans l'équipe enseignante. Nous sommes heureux d'accueillir Mme Billiaux en CE1/CE2 et Mr Costan en CM1/CM2.

L'équipe enseignante espère pouvoir mener de beaux projets même s'il faudra, une fois de plus, composer avec les normes sanitaires.



Le potager se porte à merveille et nous sommes pressés de récolter les carottes, les choux et les poireaux ! D'autres plantations verront le jour dans les mois à venir.

L'année dernière l'école de Vers a été la première école du genevois labellisée E3D. L'E3D est un label de l'Education Nationale reconnaissant les écoles engagées dans une démarche de développement durable.

Cette année l'école aura pour thème la citoyenneté.

Bonne rentrée à tous !

Mme Larralde - Directrice de l'école.

PROJET D'ÉVOLUTION DE L'ÉCOLE DE VERS

La réflexion du conseil municipal sur le « projet école » avance :

- La nouvelle école devra comporter 8 classes.
- Visite de plusieurs écoles nouvellement construites ou agrandies dans d'autres communes.
- Le projet école inclut la création d'un « cœur de village », un lieu agréable pour se retrouver.
- Les principales associations de la commune ont été consultées pour connaître leurs besoins, leurs envies concernant ce « cœur de village ».

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) est venu visiter l'école et doit revenir en septembre pour une 1ère présentation du projet

Octobre Rose

Octobre rose est une campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche.

La municipalité de Vers s'associe à cette campagne en organisant une soirée théâtre dont la recette sera intégralement reversée à l'association « Comité Féminin pour le Dépistage du Cancer du Sein des Savoie ».



Le spectacle

« la faute à qui Voltaire », la dernière création en date de la Compagnie des gens d'ici, a enfin vu le jour et rencontré le public après 18 mois d'attente !

L'accueil a été très chaleureux lors des premières représentations au festival « Les Fondus du Macadam » de Thonon-les-B., aux « Mardis du Cloître » à Langres et au Château de Voltaire (à Ferney-Voltaire).

Le public sort conquis par cette adaptation tout terrain de la grande épopée de Candide à travers le monde.

L'énergie et la joie dans le jeu, l'interprétation des comédiens qui endossent plusieurs rôles et jouent en direct avec le public, le rythme et la qualité des textes notamment, sont les atouts de cette « pièce ».

« On passe un excellent moment en compagnie de Voltaire et de ses écrits tout en s'amusant. » « Si Candide est pour vous (comme il l'était pour moi) un vieux souvenir d'école... alors cette pièce vous fera redécouvrir un texte résolument moderne. »

Pour résumer le spectacle en quelques mots : une production avide d'audience facile tourne un film sur Voltaire. Le tournage emmené par une équipe déjantée devient vite le lieu de la parole et de la fable.

Initialement docu-fiction aux allures de reportage people, le film se crée au fil de petites révolutions, de conquêtes successives de liberté et d'un retour naturel au Théâtre.

A l'image des proches de Voltaire qu'il enrôlait dans ses pièces pour jouer partout et tout le temps, le public est à la fois spectateur et acteur dans un parcours qui transforme l'enfant Candide en homme libre.

Pour en savoir plus sur la Compagnie vous pouvez aller sur le site www.ladici.com



(la Compagnie des gens d'ici)



A VENIR DANS LA COMMUNE

- mercredi 6 octobre 2021 - Don du sang
événement organisée par l'association des donneurs de sang
Prise de rendez-vous sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr
- samedi 9 octobre - Soirée Théâtre
événement organisé par la municipalité de Vers
- samedi 24 octobre 2021 - Marche gourmande
événement organisé par le Comité des fêtes
- dimanche 5 décembre 2021 - Contes et chansons
événement organisé par la bibliothèque de Vers.

(la Compagnie des gens d'ici)

la faute à qui Voltaire



Une adaptation tout terrain de *Candide ou l'optimisme*
Spectacle tout public dès 10 ans



avec le soutien de la ville de Ferney-Voltaire
la Compagnie des gens d'ici est soutenue par le Conseil Départemental de Haute-Savoie, la ville de Viry et la Communauté de Communes du Genevois

SAMEDI 09 OCTOBRE à VERS __ Parc derrière la Mairie __ 18h

entrée : 10 € (gratuit pour les moins de 16 ans) - Réservation en Mairie conseillée
soirée organisée par la Municipalité au profit de la lutte contre le cancer du sein dans le cadre d'Octobre rose

__ le spectacle se déroule en plein air __ en cas de météo défavorable, un repli est prévu à la salle des fêtes avec PASS sanitaire __

Avec la participation des associations de la commune,
au profit de la lutte contre le cancer :
- vente de livres par la Bibliothèque
- buvette et petite restauration par le Comité des fêtes

Accès conditionné par la présentation du Pass sanitaire.

Horaires d'ouverture de la mairie

Secrétariat La Poste	Lundi	14h00 – 18h00
	Jeudi	08h45 – 11h30
	Vendredi	14h00 – 19h00
Tél. 04 50 35 20 33 - Courriel : mairie@vers74.fr		
Urbanisme	Lundi	14h00 – 18h00
	Jeudi	08h45 – 11h30
	Vendredi	14h00 – 19h00
Tél. 04 80 16 01 51 - Courriel : urbanisme@vers74.fr		
Périscolaire	Lundi	14h00 – 16h00
	Vendredi	08h30-11h00
	Tél. 04 50 35 09 65 - Courriel : periscolaire@vers74.fr	

Commission information :

Damien GRABINSKI, Laurence NOVO-PEREZ, Mélanie SAXOD,
Philippe DUBOUCHET, Sylvain MARTINET

Impression :

Imprimerie Villière
74160 Beaumont